



OGB-L  
Monsieur le Président  
Jean-Claude REDING  
BP 149  
L-4002 ESCH/ALZETTE

Luxembourg, le 27 octobre 2011

Monsieur le Président,

La présente pour vous informer de faits inquiétants survenus dans la société LUXAIR SA, dans le cadre de la demande d'ouverture des négociations pour les conventions collectives de travail.

En date du 18 octobre 2011, l'OGB-L a unilatéralement demandé à la direction de LUXAIR SA d'entrer en négociations pour le renouvellement des conventions collectives de travail (anciennement ouvriers et anciennement employés privés).

Cette démarche a été menée sans consultation préalable avec le LCGB.

En date du 20 octobre 2011 le LCGB a demandé au secrétaire central de l'OGB-L, responsable du dossier, de rédiger un cahier de revendications commun. Une demande écrite du LCGB à ce secrétaire (courriel du 19 octobre 2011) est restée sans réponse, une demande verbale (appel téléphonique) à la même date, a été refusée de façon catégorique par ce même secrétaire.

De ce fait, le LCGB a, le 20 octobre, informé par tract le personnel de LUXAIR de la situation actuelle (copie en annexe), tout en laissant la porte ouverte à une collaboration des syndicats, dans l'intérêt du personnel de LUXAIR.

A cette même date, un tract de l'OGB-L intitulé « **Communiqué LCGB du 20 octobre 2011 contre l'OGBL!** » a été distribué en interne dans les locaux de la société aérienne (copie en annexe). On peut constater que ce document n'utilise pas des arguments pour expliquer le refus de l'OGB-L de collaborer dans le dossier de la CCT de LUXAIR, mais motive ce refus par des affirmations gratuites et intenable qui n'ont aucune relation avec le dossier en question.

Monsieur le Président, en considérant ce qui précède, ainsi que dans un souci d'œuvrer dans un strict l'intérêt des salariés de LUXAIR SA, nous vous prions d'intervenir auprès des responsables afin de faire cesser ces provocations non professionnelles.

En ce qui concerne le dossier en soi, on ne peut qu'espérer que les concernés savent ce qu'ils font et que les démarches futures de ces gens sont uniquement ciblées sur les intérêts des salariés ainsi que sur la sauvegarde des existences.

Salutations syndicales

Lëtzebuenger  
Chrëschtliche  
Gewerkschafts-Bond

Georges CONTER  
Vice-président LCGB

Nico HOFFMANN  
Vice-président LCGB

Patrick DURY  
Secrétaire général

[www.lcgb.lu](http://www.lcgb.lu) | [blog.lcgb.lu](http://blog.lcgb.lu)

11, rue du commerce  
B.P. 1208 | L-1012 LUXEMBOURG  
Tél: 49 94 24-1  
Fax: 49 94 24-49



**LCGB-SEA**

Syndicat des Employés de l'Aviation  
Aviation Employees Union

**To LUXAIR staff**

Luxembourg, October 20<sup>th</sup> 2011

**COLLECTIVE WORK AGREEMENT – REQUEST FOR NEGOTIATION**

The Secretary of the OGB-L refuses to collaborate with the LCGB

On October 19<sup>th</sup>, the LCGB sent a registered letter to the LUXAIR management asking to enter into negotiations for the renewal and improvement of your collective work agreement. At the same time, we asked for an information meeting to be arranged with the respective signatory trade unions. This meeting is intended to provide all the trade unions with detailed information about the economic and social situation of the company.

Unfortunately, we have to inform you that in response to the our request, the trade union secretary of the OGB-L refused to make common cause with the LCGB in this important matter. This is more than regrettable, as the position of the employee's representatives towards the management will be weakened by this kind of behavior.

We hope the OGB-L will change its mind so that we can present a common front on this matter. On our side, the LCGB will prepare its list of claims. You can be assured that the LCGB will not agree to any deterioration in your working conditions!

**CONVENTION COLLECTIVE – DEMANDE EN NEGOCIATION**

Secrétaire de l'OGB-L refuse collaboration avec le LCGB

En date du 19 octobre le LCGB a demandé, par courrier recommandé, à la direction de LUXAIR à entrer en négociations pour le renouvellement et l'amélioration de votre convention collective.

A cette fin nous avons demandé l'organisation d'une réunion d'information, en présence de tous les syndicats signataires. Cette réunion devra informer en détail les syndicats de la situation économique et sociale de la société.

Malheureusement nous sommes au regret de vous informer que, en réponse à une question à ce sujet de l'LCGB, le secrétaire syndical de l'OGB-L, a refusé de faire chemin commun avec le LCGB dans ce dossier important. Ceci est hautement regrettable car la position des représentants des salariés devant le patronat sera affaiblie par cette façon de faire.

On espère un changement d'avis de l'OGB-L afin de pouvoir faire front commun dans ce dossier. Le LCGB de son côté, préparera son cahier de revendications, soyez assurés que le LCGB n'acceptera pas que vos conditions de travail soient dégradés !

LCGB-SEA

## **Le syndicat aviation civile no 1 de l'aéroport de Luxembourg**

20.10.2011

### **Communiqué LCGB du 20 octobre 2011 contre l'OGBL !**

La fraction de l'OGBL a effectivement ras le bol des communiqués bidon du LCGB !

Voulez-vous vraiment coopérer avec quelqu'un qui ne cherche qu'à vous planter un couteau dans le dos? La position des représentants des salariés devant le patronat n'est-elle pas encore déjà affaiblie à cause des communiqués descendants du soi-disant partenaire où l'on demande faire front commun ?

La position des représentants des salariés devant le patronat n'est-elle pas déjà affaiblie du fait que le LCGB a des dettes et a bien prouvé qu'il ne sait pas gérer ni son syndicat ni sa structure Proactif ?

La position des représentants des salariés devant le patronat n'est-elle pas déjà assez affaiblie par les scandales au sein du LCGB des dernières semaines, congé sans solde forcé, plan de restructuration, harcèlement, violation du droit de travail, fraudes?

Or, l'OGBL est bien conscient qu'il doit, en tant que seul syndicat ayant les moyens financiers, défendre les intérêts des salariés de la Luxair !

Nous vous laissons le choix à qui vous voulez faire confiance, soit à l'OGBL où à un syndicat qui n'a manifestement pas géré les cotisations de ses membres en bon père de famille.

Freie Übersetzung

Wenn man im Glashaus sitzt, sollte man nicht mit Steinen werfen! So wie man in den Wald ruft, so schallt es zurück!

Wollen Sie mit jemand arbeiten der ihnen bei jeder Gelegenheit das Messer in den Rücken stößt? Es stellen sich wesentliche Fragen:

Ist die Position beim Arbeitgeber nicht schon geschwächt durch die Tatsache, dass man denjenigen den man um Zusammenarbeit bittet, gleichzeitig in den Dreck zieht?

Ist die Position nicht schon geschwächt, weil jeder weiß, dass der LCGB beachtliche Schulden am Hals hat und damit bewiesen hat, dass er weder seine Gewerkschaft noch seine ihm anhängige Struktur Proactif unter Kontrolle hat!

Ist die Position in den letzten Wochen nicht schon genug geschwächt durch die Skandale vom LCGB, eine Gewerkschaft wo man das Arbeitsrecht mit Füßen getreten hat, unbezahlten Urlaub aufgezwungen hat, usw.!

Der OGBL ist die einzige Gewerkschaft die die finanziellen Möglichkeiten hat Eure Interessen bis zum Ende zu vertreten, der OGBL ist nicht geschwächt!!!!!!! Es ist Eure Entscheidung was Ihr von einer Gewerkschaft haltet welche Schindluder mit Euren Mitgliederbeiträgen betrieben hat!